

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS  
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente  
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président  
M. MICHEL RIVARD, Vice-président  
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire  
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire  
M. GILLES FORTIN, Commissaire  
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire  
Mme LESLEY HILL, Commissaire  
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire  
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire  
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire  
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE À  
L'HÔTEL SEPT-ÎLES, 451, RUE ARNAUD  
SEPT-ÎLES (QUÉBEC)

HUIS CLOS

Montréal, le 12 novembre 2019

Volume 8

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

**TABLE DES MATIÈRES**

PAGE

████████████████████

4

████████████████████

\_\_\_\_\_

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce douzième  
2 (12e) jour du mois de novembre :

3

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci. Alors, je rappelle que nous sommes à huis  
6 clos et on accueille madame [REDACTED],  
7 bienvenue.

8 Mme [REDACTED] :

9 Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Qui est [REDACTED] l'organisme communautaire  
12 [REDACTED] [REDACTED], qui est situé à [REDACTED]  
13 [REDACTED], [REDACTED] [REDACTED]  
14 [REDACTED]. C'est très précis. Et votre  
15 témoignage, bien ça devrait nous permettre de  
16 traiter du rôle des organismes communautaires pour  
17 les familles vulnérables puis aborder les enjeux  
18 qui entourent la collaboration avec la DPJ et le  
19 milieu de l'éducation.

20 Alors on a une heure (1 h) ensemble. Comme  
21 on vous l'a proposé, une quinzaine de minutes de  
22 présentation, puis après ça échange avec les  
23 commissaires. Ça va?

24 Mme [REDACTED] :

25 Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Avant de vous laisser la parole, je vais demander  
3 au greffier de vous assermenter.

4

5

6

7

8 (Sous serment)

9

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Voilà. Madame [REDACTED], la parole est à vous.

12 Mme [REDACTED] :

13 Merci beaucoup. Je vous remercie d'abord de  
14 m'accueillir. C'est impressionnant de voir tant  
15 d'expertise ou tant de parcours professionnels qui  
16 vont... qui vont m'écouter pendant les quinze (15)  
17 prochaines minutes, alors je suis intimidée, mais  
18 je suis aussi... je me considère privilégiée d'être  
19 assise ici, ça fait que je vous remercie de la  
20 place que vous m'avez faite aujourd'hui.

21 Je voudrais vous dire aussi que pour  
22 arriver à venir vous parler ici [REDACTED]

23

24 [REDACTED] des parents, des

25 coordonnateurs, des travailleurs de rue, pour

1 essayer de me faire une tête puis voir un peu  
2 mettre de l'avant ce que j'avais envie de vous  
3 partager puis de confronter aussi avec mon milieu  
4 ce que j'avais envie de partager aujourd'hui.

5 C'est sûr que quand on parle de la Loi de  
6 la protection de la jeunesse puis qu'on sait que là  
7 on est en train de brasser des choses, on se met à  
8 rêver. Alors, moi, je l'ai rêvée, ma Loi de  
9 protection de la jeunesse avant de venir ici. Puis  
10 je suis sortie avec quatre mots-clés, quatre mots-  
11 clés qui vont revenir dans mon témoignage puis qui  
12 résumement un peu ce témoignage-là. Et je suis  
13 ressortie aussi avec trois maximes, trois maximes  
14 qui sont connues, mais des maximes que je trouve  
15 que c'est une ligne directrice qui... comme un vent  
16 ou à insuffler une façon de faire en tout cas dans  
17 une loi de protection de la jeunesse, telle que je  
18 la rêve.

19 Alors mes quatre mots-clés : la  
20 bienveillance, bien sûr, c'est un mot qu'on porte  
21 tout le monde depuis plusieurs années. La  
22 prévention, la coopération et l'agir tôt. Puis ces  
23 quatre mots-clés-là se raccrochent avec trois  
24 maximes : « Mieux vaut prévenir que guérir », « Il  
25 faut tout un village pour élever un enfant » - et

1 là ici, je parle de « élever un enfant » - et  
2 « Agir pour ne pas subir ». Il faut qu'on agisse  
3 pour ne pas qu'ils subissent. Ça, ça résume ce qui  
4 s'en vient comme témoignage.

5 D'abord, quand je parle de « il faut tout  
6 un village » ou quand je parle de la nécessité de  
7 la coopération, je déplore... je déplore et je  
8 questionne fortement le fait que la DPJ est absente  
9 de toutes nos tables de concertation. Ça fait  
10 [REDACTED] ans que je suis sur le marché du  
11 travail, que j'aie été [REDACTED] ou que  
12 j'aie été [REDACTED], que j'aie été  
13 [REDACTED]  
14 [REDACTED], peu importe les tables où j'ai siégé,  
15 jamais la DPJ ne se pointe. Même [REDACTED]  
16 [REDACTED] et je représente les  
17 organismes communautaires [REDACTED] [REDACTED],  
18 même là la DPJ n'est pas là. [REDACTED] qui, je vous  
19 rappelle, travaille à semer la bienveillance pour  
20 nos touts-petits un peu partout sur la Côte-Nord.  
21 C'est déplorable.

22 Et je pense que quand la DPJ fait ça, elle  
23 manque le bateau. Je pense aussi que quand la DPJ  
24 refuse un partage d'expertise ou une reconnaissance  
25 d'expertise réciproque, là aussi elle manque son

1           bateau. Quand, nous, on appelle comme organisme  
2           communautaire, pour porter, faire un signalement,  
3           la DPJ exige de nous qu'on soit précis, qu'on donne  
4           plein de détails, qu'on compromette nos liens avec  
5           le monde puis nos familles. T'sais, ils sont  
6           comme... ils ont plein de questionnements puis ils  
7           font une tournée, bon. Ça fait que là, nous, il  
8           faut qu'on se livre puis qu'on livre tout ce qui  
9           s'est passé, ce qui s'est dit, comment ça a été  
10          dit, comment ce qu'on a fait puis... On nous  
11          demande à coeur ouvert.

12                        Et quand, nous, on demande qu'est-ce qui se  
13          passe avec le suivi, on se fait toujours balancer  
14          la même réponse : vous savez, le signalement a été  
15          retenu, mais c'est confidentiel, je ne peux pas  
16          vous parler du suivi. Ça fait que là on dit :  
17          « Oui, mais est-ce que vous allez être là lundi  
18          matin, là, est-ce que... est-ce que... » On ne le  
19          sait pas.

20                        Pourtant, tout le monde on le sait, quand  
21          je lance une bombe, hein, pas dans une famille puis  
22          que j'apporte un signalement, je lance une bombe  
23          d'anxiété puis d'angoisse dans cette famille-là.  
24          Famille qui est déjà... qui a déjà des  
25          comportements inadéquats et là, je vais amplifier

1 les comportements inadéquats. Ce stress-là, cette  
2 angoisse-là amplifie le comportement. Et là, quand  
3 on dit êtes-vous là? Allez-vous être là mardi matin  
4 quand madame va se faire brasser par monsieur le  
5 lundi soir puis que le lendemain les enfants vont  
6 être surexcités parce qu'il s'est passé de quoi à  
7 la maison parce que vous êtes allés visiter? Il y  
8 a-tu quelqu'un? Mais on n'est pas capable de le  
9 savoir.

10 Moi, ça ça me pose problème. D'abord, parce  
11 que nous comme intervenante on ne sait pas comment  
12 s'arrimer puis comment aller intervenir en arrière  
13 de ça. Puis en plus, nous, comme intervenants, on  
14 a... on a compromis nos liens parce qu'on sait,  
15 puis vous aussi vous le savez, quand une famille  
16 reçoit un signalement de DPJ puis que la DPJ arrive  
17 pour l'évaluation, c'est quoi son premier réflexe?  
18 C'est chercher c'est qui le coupable. Ça fait que  
19 là c'est clair : aye! c'est ta famille, c'est sûr  
20 que c'est ta famille. Si tu penses qu'on va aller  
21 chez vous durant la semaine prochaine, puis on ne  
22 sera pas là aux Fêtes puis là... On vient d'isoler  
23 la petite maman ou les enfants ou... « Ah non, non,  
24 non, ça s'est passé au [REDACTED], là, tu le sais  
25 comment ce qu'ils sont, au [REDACTED], la petite avait

1 un bleu, c'est sûr qu'ils se sont questionnés. On  
2 va enlever l'enfant du [REDACTED], elle ne retournera  
3 pas là. » Ou bien : « c'est sûr que c'est la gang  
4 de [REDACTED]. C'est sûr, dans les [REDACTED]  
5 [REDACTED], là, ils ont trouvé que l'enfant  
6 avait du retard en langage, ils nous en ont parlé,  
7 on le sait, c'est clair. Moi je vais plus là, on ne  
8 se pointe plus là, » puis...

9 Et là, on vient de perdre, comme organisme  
10 communautaire, tous les lieux où on avait la chance  
11 d'intervenir un peu. T'sais, moi, quand l'enfant  
12 vient trois-quatre fois dans mes ateliers dans la  
13 semaine puis que le parent vient le reconduire, on  
14 est dans le corridor, hein, on les attend, on leur  
15 offre un café. Ça fait que si jamais ils s'ouvrent  
16 un peu, aye! on en profite. Des fois on refile un  
17 truc, des fois on propose un service, des fois on  
18 arrive même à faire une relation d'aide même. Bon.  
19 Là, on le sait qu'en ayant « pitché » cette bombe-  
20 là, ils reviendront pas. Ça va prendre du temps  
21 avant qu'ils reviennent.

22 Ça fait que, moi, comme intervenante en  
23 organisme communautaire, quand j'ai un signalement  
24 à faire je me questionne : je le fais-tu? Le jeu en  
25 vaut-il la chandelle? Puis si je savais comment

1 est-ce qu'ils font le suivi après puis je me dis :  
2 ah oui, oui, la DPJ va être là puis ils vont y  
3 aller deux-trois fois puis ils vont assurer un  
4 suivi puis on va offrir des... Probablement que ça  
5 me sécuriserait plus à en faire des signalements.  
6 Mais là, on ne le sait pas. On sait qu'il manque de  
7 ressources, mais on ne sait pas ce qui se passe  
8 avec eux autres.

9 Ça fait que je trouve que le fait de  
10 manquer d'échange et d'échange d'expertise ça brime  
11 ou en tout ça nuit clairement à la protection de  
12 certains enfants. Ça, pour moi, c'est clair.

13 J'aimerais aussi vous sensibiliser sur le  
14 fait que... un questionnement que j'ai, c'est quand  
15 nous on arrive à faire un signalement... et là, je  
16 dis « nous », organismes communautaires, mais je  
17 pourrais dire le monde scolaire aussi, ça fait  
18 belle lurette qu'on parle avec les parents, là. Ça  
19 fait belle lurette qu'on offre aux parents un  
20 service : tu sais, ton enfant a un trouble de  
21 langage; tu sais, ton enfant a ça; tu sais... bon.  
22 On le sait que ça va pas ben des fois puis que tu  
23 pognes les nerfs, là. Est-ce que t'as besoin  
24 d'aide? Ça fait longtemps qu'on a eu ce genre de  
25 discussion avec le parent. Ça fait longtemps que le

1 milieu a donné une, puis deux, puis trois chances,  
2 là. Ça arrive pas tout nu dans les airs, là. Ça  
3 fait longtemps, là, que la directrice a rencontré  
4 les parents puis qu'elle a proposé un éducateur  
5 spécialisé à l'enfant dans la classe, puis qu'elle  
6 a proposé des ateliers aux parents, puis... Ça fait  
7 longtemps, là, que ces parents-là... quand, nous,  
8 on appelle la DPJ est-ce qu'ils sont conscients de  
9 l'expertise puis du nombre d'intervenants qu'il y a  
10 eus en arrière, puis du nombre de chances qu'il y a  
11 eues?

12 Bien, nous, on se questionne parce que  
13 souvent, majoritairement, les enfants changent pas  
14 de milieu, ils restent dans leur milieu que, nous,  
15 on a considéré comme dangereux. Souvent, il n'y a  
16 pas de changement et là, on va accueillir le petit  
17 frère puis on va être dans la même problématique,  
18 puis on va accueillir la petite soeur deux ans plus  
19 tard, puis a la même problématique. Puis là, on est  
20 rendu au quatrième, puis on a encore la même  
21 problématique.

22 Ça fait que, nous, on se questionne sur  
23 qu'est-ce qui se fait, qu'est-ce qui se fait  
24 vraiment et comme on ne le sait jamais, bien on se  
25 questionne sur la pertinence. On se questionne même

1 sur : est-ce que les décisions que la DPJ prend ce  
2 sont des décisions pour les enfants ou ce sont des  
3 décisions en fonction des ressources économiques ou  
4 des ressources de familles d'accueil? Nous, on en  
5 est là.

6 Ça fait quand on se questionne là, on se  
7 dit : bon, c'est au bien de pas trop signaler, puis  
8 au moins on va garder le lien puis on va garder les  
9 affaires, puis on va garder les parents proches,  
10 puis les enfants proches. Je veux juste dire que le  
11 manque de partenariat mène à ça.

12 C'est pour ça que je pense qu'une piste de  
13 solution pour la DPJ c'est d'avoir un adjoint, une  
14 adjointe à la concertation et à la mobilisation  
15 dans le milieu. Pas une personne qui vient  
16 s'asseoir à une table puis qui vient épier ce qu'on  
17 dit, là. Non, non, il faut que ce soit quelqu'un en  
18 qui le Directeur ou la Directrice de la protection  
19 de la jeunesse dans mon milieu ait confiance.  
20 Qu'elle délègue son adjoint ou son adjointe pour  
21 venir entendre comment on travaille, quelle sorte  
22 de filet de sécurité on a mis autour de telle  
23 famille, telle famille, telle famille, comment on a  
24 travaillé, ce qu'on a fait, qu'ils puissent ramener  
25 ça à la DPJ et vice versa. Être capable de venir

1 nous dire : bien chez nous à la DPJ on vit tel  
2 enjeu dans ce temps-ci, on a tel genre de  
3 problématique, on fait... on est confrontés à tel  
4 genre de chose. Pour que, nous, on puisse être  
5 capables aussi de voir comment on peut arrimer nos  
6 interventions puis s'aider mutuellement.

7 Je pense que la DPJ devrait avoir ce genre  
8 de personne-là qui travaille et qui a le pouvoir de  
9 prendre des décisions dans les milieux, par exemple  
10 de participer à une campagne de promotion, de  
11 prévention, à des activités que, nous, on fait dans  
12 le milieu en prévention, qui a cette capacité-là de  
13 s'intéresser, là, d'embarquer. On veut pas une  
14 marionnette sur une chaise. On veut vraiment un  
15 agent de changement en qui le ou la DPJ fait  
16 confiance.

17 Je vous ai parlé de la notion de danger ou  
18 la notion de compromission. On a souvent  
19 l'impression qu'on n'a pas le même regard que la  
20 DPJ sur quand est-ce que le développement de  
21 l'enfant est compromis. Ça fait que des fois on se  
22 fait répondre que l'enfant est resté dans le milieu  
23 parce qu'il y a une grand-mère qui est là. Oui,  
24 c'est parce que la grand-mère, elle y va une fois  
25 semaine. Moi, j'appelle pas ça de la protection,

1 une fois semaine, là. Bon.

2 Nous, on questionne... on a souvent  
3 l'impression que la DPJ prend des décisions puis  
4 qu'ils n'ont pas évalué comme nous on évalue. La  
5 notion de danger puis de compromission n'est pas la  
6 même. Ça fait que ça... ça, on questionne ça.

7 Et je parlerais de l'agir tôt. L'importance  
8 de l'agir tôt. Vous savez, le CISSS Chaudière-  
9 Appalaches a sorti un document, vous devez  
10 probablement le savoir, sur leur service de DPJ,  
11 dans lequel ils parlent d'un service ou d'un  
12 objectif spécifique « en intervenant tôt et avec  
13 pertinence ». Je trouvais que c'était très bien  
14 dit. Puis quand on lit ce document-là, je trouvais  
15 que c'était... c'était très intéressant.

16 Intervenir tôt, ça veut dire quoi? On sait  
17 tous que le lien d'attachement est primordial pour  
18 un enfant. On sait tous que le lien d'attachement  
19 se construit dans les premières années, pour ne pas  
20 dire dans les premiers mois. On sait tous et toutes  
21 qu'un lien d'attachement pas là compromet le  
22 développement du jeune, le développement de son  
23 cerveau, le développement du langage, son  
24 développement des compétences sociales. Alors il  
25 faut intervenir tôt.

1                    Quand une mère abandonne son enfant deux  
2                    mois puis qu'elle ne donne pas de signe de vie,  
3                    bien c'est ben de valeur, quand elle revient c'est  
4                    fini. Je le sais que c'est pas facile de dire à une  
5                    mère : regarde, t'as pas pu pour celui-là, t'as pas  
6                    été capable, t'étais pas prête à l'accueillir, on  
7                    l'a confié à quelqu'un d'autre pour qu'il puisse  
8                    s'enraciner en quelque part pour en faire un  
9                    adulte, puis il va être confié jusqu'à dix-huit  
10                   (18) ans parce qu'on veut c'est un adulte enraciné,  
11                   avec des bonnes racines, puis qui... bon. Là, peut-  
12                   être que la prochaine fois ça va mieux aller pour  
13                   ton prochain, mais le premier tu l'oublies.

14                   Je le sais que c'est dur, ça. Je... je  
15                   comprends ça, mais je pense que si on veut que nos  
16                   enfants arrêtent de subir, il va falloir qu'on  
17                   arrête de traîner ça en longueur. C'est pas normal  
18                   qu'un enfant de deux ans soit placé à la DPJ puis  
19                   qu'elle soit adoptée seulement à six ans et demi  
20                   parce que, à tous les cinq-six mois, la mère  
21                   réapparaît. Ça me semble pas normal.

22                   C'est pas normal qu'un enfant de trois ans  
23                   qui a [REDACTED]

24                   [REDACTED]

25                   [REDACTED]

1 [REDACTED]  
2 [REDACTED]  
3 [REDACTED]  
4 [REDACTED]. Puis là, [REDACTED]  
5 [REDACTED]. Bien moi, je  
6 m'excuse, là, mais [REDACTED] c'est un abandon puis  
7 c'est fini. Elle ne devrait plus avoir un droit de  
8 regard sur la [REDACTED]. Elle n'est  
9 pas capable, la madame. On peut essayer de la  
10 réhabiliter, on peut essayer de lui trouver des  
11 ressources, mais là pour cet enfant-là il est trop  
12 tard. Confions-le puis faisons des assises pour ces  
13 enfants-là.

14 Agir tôt, c'est aussi prendre des décisions  
15 tôt pour miser sur la stabilité. Je vais arrêter là  
16 pour l'instant, puis je vais attendre vos  
17 questions. Voilà.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci.

20 Mme [REDACTED] :

21 Bienvenue.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors on va débiter la période de questions avec  
24 Lorraine Richard.

25

1 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

2 Q. [1] Merci. Bonjour, Madame [REDACTED].

3 R. Oui.

4 Q. [2] Merci beaucoup de vous être déplacée puis de  
5 venir nous faire part de votre expérience via les  
6 groupes communautaires et tout le support que vous  
7 apportez aux familles. Puis je retiens une phrase  
8 que vous venez de dire : « Il faut agir pour pas  
9 qu'ils subissent ». Comme vous avez dit, il faut  
10 tout un village pour élever un enfant, mais celle-  
11 là je vais la conserver, je vais la conserver.

12 Vous avez parlé beaucoup que... ça va? Vous  
13 avez parlé beaucoup que vous vous occupiez - puis  
14 je sais que... j'en doute pas que vous le faites -  
15 des familles, des mamans, vous avez cette proximité  
16 avec eux. Puis quand on vient des petits milieux  
17 bien c'est encore plus facile, mais... Puis qu'est-  
18 ce qui ferait en sorte que vous pouvez continuer,  
19 même si la DPJ entre dans un dossier, que vous  
20 puissiez, vous, continuer à faire en sorte de  
21 soutenir ces familles-là et surtout si dans la  
22 famille il y a plusieurs enfants, de ce que je  
23 comprends, c'est que vous leur apportez beaucoup,  
24 vous les suivez, mais soit vous faites un  
25 signalement ou - que ce soit vous ou quelqu'un

1 d'autre - après vous... C'est sûr que ça arrive  
2 souvent que les mamans ne veulent plus retourner,  
3 là, parce qu'elles disent... puis là après ça se  
4 dit dans un village. « Je suis allée, puis là  
5 écoute c'est la DPJ qui est débarquée chez nous,  
6 puis moi j'y retourne plus ».

7 R. Oui.

8 Q. [3] Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour changer  
9 cette donne-là?

10 R. Bien je ne crois pas... je ne crois pas qu'il y ait  
11 de baguette magique. Nous, on travaille beaucoup  
12 avec... on prévient le coup, c'est-à-dire qu'on  
13 avise le parent. On dit : Regarde, nous, on t'a  
14 proposé de l'aide individuelle, on t'a proposé de  
15 l'accompagnement, on n'a proposé d'aller à [REDACTED]  
16 [REDACTED], on t'a proposé du transport, on a  
17 proposé d'aller travailler chez toi parce qu'on  
18 savait que c'était difficile de te déplacer avec  
19 [REDACTED] enfants, il n'y a pas d'espace, mais on  
20 maintient que t'as besoin d'aide. Ça fait que là on  
21 est rendu à aller porter plainte à la DPJ. Ça fait  
22 que, nous, on essaie tout de suite d'éteindre la  
23 suspicion. Si je porte plainte, vous allez le  
24 savoir. Ça fait que c'est la... chez nous, dans mon  
25 organisme, c'est la corde qu'on a utilisée.

1 C'est sûr que quand on dit ça, ça refroidit  
2 le parent puis il part, mais ce qu'on a réalisé  
3 c'est que ça le refroidit moins longtemps. Ça fait  
4 que souvent il revient après deux-trois mois puis  
5 il recommence parce que... Bon, parce que le temps  
6 que l'enfant je l'ai dans mon local, bien le parent  
7 se repose, il a besoin de répit parce que... le  
8 temps qu'il est à la halte garderie [REDACTED], bien  
9 la maman peut faire des cuisines collectives, ça  
10 fait que ça aussi ça facilite, bon. Pour plein de  
11 raisons. Parce que j'ai une travailleuse de  
12 proximité qui rentre là régulièrement avec du linge  
13 à donner, de la bouffe, du... Donc, ils ont comme  
14 besoin de ces services-là ça fait qu'à un moment  
15 donné ils se pilent sur le coeur, mais nous on a  
16 décidé d'éteindre la suspicion. Ça fait que quand  
17 on parle plainte on avise le parent qu'on va porter  
18 plainte.

19 Q. [4] O.K. On a entendu parler beaucoup de la  
20 confidentialité. De votre expérience, de votre  
21 travail au quotidien auprès des familles qui,  
22 souvent, bon, sont démunies en termes de moyens, la  
23 maman subit de la violence conjugale ou peu importe  
24 la cause, pouvez-vous nous dire d'après ce que vous  
25 voyez, ce que vous avez vécu durant toute votre

1 implication c'est quoi la cause principale qui peut  
2 nuire à un enfant par rapport à la confidentialité?  
3 Qu'est-ce que ça a comme impact?

4 R. Bien dans les petits milieux, là... en tout cas il  
5 faudrait être une autruche pour croire à la  
6 confidentialité. On peut-tu dire ça comme ça?

7 Q. [5] Oui.

8 R. C'est pour ça que j'ai demandé le huis clos parce  
9 que je savais qu'en parlant de [REDACTED]  
10 [REDACTED]...

11 Q. [6] Il serait reconnu.

12 R. ... tous ceux de [REDACTED] puis de [REDACTED]  
13 [REDACTED] savaient de qui je parle, là. Ou en  
14 parlant [REDACTED]  
15 [REDACTED]. Ça fait que c'est pour ça que  
16 j'ai demandé le huis clos parce que sans même les  
17 nommer, ils vont être reconnus, t'sais.

18 Q. [7] Hum, hum.

19 R. Dans le milieu tout se sait. En plus, nous, on a un  
20 [REDACTED],  
21 mais qui ont accès à des milieux que, nous, on va  
22 pas puis qui ne viennent pas chez nous. Ça fait que  
23 donc c'est sûr qu'on les connaît tous, là.

24 Q. [8] Mais par rapport... par rapport justement à la  
25 confidentialité que la DPJ a envers les organismes

1 communautaires tels que le vôtre, il y aurait... il  
2 y aurait peut-être lieu d'avoir quelques  
3 informations de base. Quand l'enfant, là, il a...  
4 bon, vous avez fait un signalement, il est vu par  
5 la DPJ, bon, des fois il revient dans la famille,  
6 vous vous en ré-occupez à nouveau, là, parce que...

7 R. Il revient toujours malgré ça.

8 Q. [9] Ah, c'est ça.

9 R. Ils ne sont jamais... rarement sortis.

10 Q. [10] Il y a-tu... sans avoir tout le dossier de  
11 l'enfant, de ce qui s'est passé, il doit y avoir  
12 quand même quelques éléments que vous aimeriez  
13 savoir puis que là on vous... sous le sceau de la  
14 confidentialité la DPJ...

15 R. On ne nous dit rien. Entre autres, juste de savoir  
16 combien de fois semaine tu te pointes? Il y a-tu  
17 quelqu'un qui y va à toutes les semaines? Est-ce  
18 qu'on a demandé au père... Mettons le père est  
19 violent, est-ce qu'on a demandé au père d'aller  
20 rencontrer un organisme hommes. Est-ce qu'on  
21 demandé à la mère d'aller travailler sur son estime  
22 de soi parce que là ça va pas bien puis que ça, ça  
23 déteint sur... Bon. Nous, c'est le genre de chose  
24 qu'on voudrait savoir. Oui, madame est en suivi,  
25 c'est correct. O.K. Ça fait qu'on ne clouera pas ce

1 clou-là, on va aller ailleurs. Non, monsieur n'est  
2 pas allé encore en thérapie. Ah oui? Bien attends  
3 un petit peu, on va remettre ça dans les mains du  
4 travailleur de rue. Va reclouer ça, essaye de  
5 l'amener chez [REDACTED] pour voir s'il  
6 ne trouverait pas des affinités. Oui, monsieur a  
7 accepté d'aller chez [REDACTED]. O.K. On va cogner  
8 ailleurs. Il y a moyen, sans me dire comment  
9 monsieur se sent, de dire : il y a des pistes  
10 d'action qui ont été mises en place, là. En tout  
11 cas, il me semble que ce serait plus aidant de  
12 savoir quel clou on va aller cogner puis...

13 Q. **[11]** O.K. Parce que, vous, vous faites le lien  
14 après avec les différents organismes dans les  
15 besoins, que ce soit les besoins du papa ou les  
16 besoins de la maman, là, vous allez les référer...

17 R. Nous, on est continuellement en référence.

18 Q. **[12]** C'est ça. Ce que vous ne semblez...

19 R. Et en concertation.

20 Q. **[13]** O.K. Ce que vous ne semblez pas nous dire  
21 c'est que la DPJ, vous ne savez pas si elle le fait  
22 ou que...

23 R. On ne le sait pas. On ne peut pas dire. Peut-être  
24 qu'elle le fait, là, mais je ne le sais pas.

25 Q. **[14]** Vous ne le savez pas. Vous avez dit que, bon,

1 ça vous arrive, vous le voyez, vous... la famille  
2 fréquente, la maman va chez vous avec le petit  
3 enfant, vous le voyez. Bon, c'est... il y a de la  
4 maltraitance ou l'enfant ne va pas bien, vous  
5 faites vous-même le signalement puis bon, pour X  
6 raison, le signalement ne sera pas retenu. Est-ce  
7 que ça vous est arrivée d'aller vers la première  
8 ligne directement avec des jeunes enfants, là, que  
9 vous avez trouvés qu'ils étaient vraiment  
10 souffrants. La DPJ n'intervient pas, donc vous vous  
11 rendez direct en première ligne au CLSC, à  
12 l'urgence.

13 R. Oui, j'ai déjà amené des enfants, entre autres,  
14 oui, chez des médecins, mais j'ai entre autres un  
15 [REDACTED] sur mon conseil d'administration. Et à un  
16 moment... dans ma réflexion là-dessus je lui ai  
17 demandé : « Toi, quand tu fais un signalement à la  
18 DPJ tu dois avoir du power, t'sais? » Parce que  
19 j'ai un signalement, entre autres, en main  
20 présentement, qui se déroule présentement, chez qui  
21 je sens qu'on n'a pas beaucoup d'écoute puis qu'il  
22 n'y a rien qui change. Un enfant qui se [REDACTED]  
23 [REDACTED], entre autres. Et... et là, je dis  
24 tu dois... ça fait que là je voulais l'utiliser,  
25 hein, j'ai dit : [REDACTED], tu vas porter plainte

1 à ma place puis tu vas... Et elle me dit : « Ça  
2 sert à rien » parce qu'elle dit « moi aussi, je  
3 crie puis je ne suis pas entendue ». Bien j'ai  
4 dit : « Ben voyons donc! »

5 Et là, elle me conte des cas d'enfants

6 [REDACTED],

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 [REDACTED]

10 [REDACTED]

11 [REDACTED]

12 [REDACTED]

13 [REDACTED], ça fait que là la DPJ a...

14 Mais elle dit : « Moi, ça faisait [REDACTED] que je

15 faisais des signalements sur cet enfant-là ». Ça

16 fait que je... même si je demandais à d'autre monde

17 de signaler, ce que j'ai l'impression c'est que...

18 je vous le dis, là, j'ai l'impression que la notion

19 d'urgence elle n'est pas aussi criante chez nous...

20 bien chez la DPJ que chez nous, t'sais.

21 Q. [15] Moi, je dis toujours à moins qu'on me démontre

22 le contraire, je pense toujours qu'il y a du bon

23 monde partout. Ça fait que les intervenants de la

24 DPJ je me dis mais au-delà de leurs tâches et tout

25 ça, ça doit être des gens qui sont dédiés au bien

1 des enfants.

2 R. Ça on est convaincus de ça, nous. On pense que  
3 c'est une question de ressources.

4 Q. [16] C'est ce que j'allais...

5 R. C'est pour ça qu'on pense que c'est une question...

6 Q. [17] C'est ce que j'allais vous dire.

7 R. Mais t'sais, comme la DPJ nous parle tellement et  
8 est tellement en concertation avec nous, on ne le  
9 sait pas, mais nous on est convaincus que  
10 l'éducatrice spécialisée qui est là ou la TS qui  
11 est là vaut l'éducatrice spécialisée puis la TS que  
12 j'ai chez nous. Ça, on ne remet même pas ça en  
13 doute.

14 Q. [18] O.K. Vous diriez... comme ça, Madame [REDACTED]  
15 est-ce que vous diriez que justement la même  
16 urgence n'est pas la même... l'urgence n'est pas la  
17 même chez vous qu'au niveau de la DPJ parce que la  
18 DPJ manquerait tellement de ressources qu'une  
19 situation d'urgence, ils ne peuvent pas  
20 nécessairement la régler par faute de ressources?

21 R. Madame Lorraine... Madame Richard, j'espère que  
22 c'est ça. Par contre, je vous dirais que des fois  
23 ils manquent de bienveillance et là je pourrais  
24 témoigner d'une expérience personnelle que j'ai  
25 vécue où j'étais [REDACTED] pour une jeune

1 [REDACTED], on n'appelle pas ça une  
2 [REDACTED], mais un [REDACTED]  
3 [REDACTED].  
4 Elle vient [REDACTED] et je dois lui montrer pour  
5 [REDACTED], avant qu'elle ait dix-huit  
6 (18) mois... dix-huit (18) ans, à faire à manger,  
7 faire du lavage puis entretenir une maison. C'est  
8 mon mandat.

9 Mais après quelques semaines, je me rends  
10 compte que cet enfant-là ne va pas bien  
11 intérieurement, puis qu'elle a des relations avec  
12 les gars douteuses. [REDACTED]  
13 [REDACTED]  
14 [REDACTED]. Et là quand  
15 la TS vient je la questionne, je dis : « Il y a-tu  
16 quelqu'un d'assez proche pour travailler avec elle  
17 son estime de soi, pour regarder avec elle comment  
18 elle voit les hommes, ses relations avec les gars?  
19 Il y a-tu quelqu'un d'assez proche pour l'aider?  
20 Parce que ça va pas, là, il y a quelque chose qui  
21 n'est pas... je la sens pas bien, t'sais. » Et la  
22 TS me répond : « Est-ce qu'elle est enceinte? »  
23 J'ai dit : « Non, pas à ce que je sache ». - « Est-  
24 ce qu'elle consomme? » J'ai dit : « De la drogue? »  
25 - « Oui ». - « Je pense pas, je... » - « O.K. C'est

1 beau, on l'amène de même à dix-huit (18) ans. » Là,  
2 on est en présence d'un manque de bienveillance.

3 Q. [19] Merci. Merci beaucoup, Madame [REDACTED], je vais  
4 laisser mes collègues, ils ont sûrement beaucoup de  
5 questions à vous poser. Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci. Alors on va poursuivre avec Gilles Fortin.

8 M. Gilles FORTIN, commissaire :

9 Q. [20] Écoutez, Madame [REDACTED], moi, j'aimerais  
10 comprendre un peu c'est quoi le filet social qui  
11 existe dans votre communauté de [REDACTED].  
12 Vous êtes un organisme communautaire familial, est-  
13 ce qu'il y a un CLSC chez vous?

14 R. Il y a un CLSC.

15 Q. [21] O.K.

16 R. Moi, je couvre un [REDACTED]... [REDACTED]  
17 [REDACTED].

18 Q. [22] O.K. O.K.

19 R. Dans notre territoire, il y a un gros CPE, un  
20 centre de la petite enfance, il y a deux haltes  
21 garderie communautaires, il y a deux organismes  
22 communautaires Famille, il y a trois bibliothèques  
23 municipales qui offrent des contes animés, des  
24 contes, des activités à la bibliothèque, il y a  
25 trois municipalités qui offrent toutes des ateliers

1 psychomoteurs zéro-cinq (0-5) ans. Chez nous, on  
2 offre des ateliers de stimulation zéro-trente-six  
3 (0-36) mois, des ateliers de stimulation de trois  
4 ans, le programme Passe-Partout pour le groupe  
5 quatre ans. On offre de l'aide individuelle pour  
6 les enfants qui ont des troubles ou des retards de  
7 langage, des troubles ou des retards en  
8 psychomoteur, de l'aide individuelle. On va dans la  
9 famille, là, parce que... puis avec des jeux. Puis  
10 on travaille le langage sous la forme de jeux et  
11 tout ça en attendant que le professionnel rentre  
12 dans les dossiers. On a une travailleuse de  
13 proximité qui va t'amener aux vaccins, qui va  
14 t'amener faire tes commission, on a un travailleur  
15 de rue qui va surtout travailler avec les papas et  
16 les ados.

17 Q. **[23]** Et tous ces gens-là...

18 R. C'est tout un filet social, là.

19 Q. **[24]** O.K. Et tous ces gens-là se rencontrent?

20 R. Oui.

21 Q. **[25]** Vous avez des... comment ça fonctionne?

22 R. Nous, on a une table de concertation, on a, entre  
23 autres... dans notre localité, là, on a une table,  
24 on appelle ça la [REDACTED] où, à  
25 cette table-là, siègent l'organisateur

1 communautaire du CLSC, la direction de l'école, la  
2 SQ, les mesures de rechange alternative jeunesse,  
3 justice, la pastorale, les deux organismes  
4 communautaires [REDACTED], un organisme communautaire  
5 qui travaille au sein de l'école, qu'on appelle [REDACTED]  
6 [REDACTED], qui est sur l'estime de soi, le  
7 travailleur de rue et ensemble on parle des  
8 problématiques qu'il y a dans le milieu. Par  
9 exemple, à un moment donné ça peut être... il y a  
10 eu une recrudescence des problèmes de jeu au bar,  
11 est-ce qu'on est au courant? O.K. Oui, c'est pour  
12 ça que dans telle famille ça... Oui, c'est pour ça  
13 que... Puis lui, il a perdu sa maison puis là on a  
14 quelqu'un de la municipalité qui est capable de  
15 nous dire : « J'ai trois familles qui sont dans la  
16 rue, là, les maisons viennent d'être saisies pour  
17 taxes. » O.K. Et là, on dit : « O.K. Il y a ça. Ça  
18 fait que c'est pour ça que tel enfant est disparu  
19 du radar », on discute de ça, là, à cette table-là.  
20 Puis qui va intervenir, qui va aller où, qui va se  
21 pointer là demain matin, on est comme ça, là.

22 Q. [26] Et si je comprends bien, c'est à cette table  
23 de concertation-là que vous aimeriez voir la DPJ?

24 R. Bien je crois que la DPJ aurait une place là.

25 Q. [27] O.K.

- 1 R. Ça me semble évident. Mais elle aurait une place  
2 aussi ailleurs, là.
- 3 Q. **[28]** O.K. Est-ce que le... je ne sais pas,  
4 l'intervenant DPJ il est résident chez vous ou si  
5 c'est quelqu'un qui vient de l'extérieur quand il y  
6 a un signalement?
- 7 R. Je crois que c'est quelqu'un de [REDACTED]  
8 la dernière fois, mais c'est jamais la même ou le  
9 même, là.
- 10 Q. **[29]** Mais la DPJ a un bureau chez vous, a une  
11 place.
- 12 R. Non, pas dans... pas dans la... Non, elle est à  
13 [REDACTED]. C'est à peu près...
- 14 Q. **[30]** O.K. Donc, elle n'est pas dans la communauté?
- 15 R. [REDACTED] minutes de route, non.
- 16 Q. **[31]** Est-ce que ça changerait quelque chose s'il y  
17 avait...
- 18 R. S'ils étaient dans la place?
- 19 Q. **[32]** Oui.
- 20 R. Sûrement. Ça changerait sûrement la dynamique de  
21 travail, en tout cas, on se connaîtrait.
- 22 Q. **[33]** Hum, hum.
- 23 R. On se connaîtrait de vive voix ou on se... Ça fait  
24 que c'est sûr que ça pourrait modifier des choses.  
25 Hum.

1 Q. [34] Ils pourraient mieux vous... apprendre...

2 Parce que vous parliez tantôt de votre expertise  
3 qui n'est pas reconnue, et caetera. Est-ce que ça  
4 pourrait être une approche qui...

5 R. Oui, ça pourrait... Oui, j'imagine... Puis, t'sais,  
6 s'ils étaient soit au centre communautaire... Mais  
7 chez nous... En plus, chez nous, c'est très  
8 particulier, l'école, le CLSC, la municipalité et  
9 le groupe communautaire, [REDACTED]  
10 [REDACTED].

11 Q. [35] O.K.

12 R. Puis tout est...

13 Q. [36] Et selon vous, qu'est-ce qui fait qu'ils se  
14 tiennent à l'écart, les gens de la DPJ?

15 R. Je ne le sais pas. J'ose espérer que c'est une  
16 question de manque de ressources humaines puis que  
17 ce n'est pas un choix politique ou une orientation  
18 ou... J'espère que ce n'est pas parce qu'ils se  
19 sentent supérieurs ou dévolus d'une mission que les  
20 autres n'ont pas. Je ne peux pas croire que c'est  
21 ça.

22 Q. [37] Et ce problème-là est là depuis toujours? Ou  
23 si ça a changé au cours des dernières années?

24 R. Là, moi, ça fait [REDACTED] ans que je suis au  
25 monde communautaire [REDACTED].

1 Q. [38] Hum, hum.

2 R. Avant ça, j'étais dans un autre milieu. Je vous  
3 dirais que dans les [REDACTED] dernières années,  
4 c'était comme ça.

5 Q. [39] O.K.

6 R. Puis que les premières années, tu signales, tu  
7 signales, tu signales, puis à un moment donné, tu  
8 te rends compte : Attends un petit peu, ça ne  
9 marche pas là, c'est toujours d'un bord, c'est  
10 jamais de l'autre, on ne sait pas ce qui se passe.  
11 Puis là, à un moment donné, tu te rends compte que,  
12 de toute façon, ça ne change rien. Ça fait que là,  
13 tu diminues ton taux de signalements, t'sais...

14 Q. [40] O.K. Je vais vous amener sur autre chose. Vous  
15 avez parlé de placements, des placements d'enfants.  
16 Tantôt, vous nous avez parlé de notions  
17 d'attachement, je pense que c'est très correct.

18 Au fond, vous reprochez... Est-ce que je  
19 suis correct de dire que vous reprochez, entre  
20 autres, à la DPJ, de gérer bizarrement les  
21 placements ou les déplacements...

22 R. Oui.

23 Q. [41] ... des enfants? Des jeunes enfants?

24 R. Les très, très jeunes là.

25 Q. [42] O.K.

1 R. Les très, très jeunes là, on devrait prendre une  
2 décision très, très rapidement, je vous dirais  
3 et...

4 Q. [43] Et pour vous, « très rapidement », c'est quoi?

5 R. Si ça fait deux mois que la mère n'est pas dans le  
6 décor, c'est fini. Pour moi, ça me semble... Puis  
7 là, nous, on voit ça souvent là. Bien, c'est ça, je  
8 pense que deux mois pour un enfant qui a trois  
9 mois, c'est plus de la moitié de sa vie là, que la  
10 mère n'est pas là et que l'impact est majeur. Puis  
11 qu'il faut donner une mère à cet enfant-là ou un  
12 père, mais il faut donner une racine là, puis il  
13 faut le donner « au PC » pour qu'il se crée quelque  
14 chose d'intéressant et de solide là.

15 Puis je le sais que ça à l'air  
16 intransigeant là puis que la mère qui revient au  
17 bout de six mois puis qui a réussi à se prendre en  
18 main. Bien, on est obligé de dire : « Regarde, tu  
19 n'étais pas prête pour le premier. On va être prêt  
20 pour le deuxième, mais là tu n'étais pas prête.  
21 Puis nous, on a voulu ne pas compromettre la vie de  
22 cet enfant-là. »

23 Il doit y avoir quelque chose parce que ça  
24 se reproduit d'années... de génération en  
25 génération. Ça fait qu'il y a quelque chose dans

1 nos façons de gérer ça qui ne marche pas là, les  
2 familles ou les comportements inadéquats là.

3 Q. **[44]** De génération en génération ou d'enfants... de  
4 grossesses en grossesses, c'est-à-dire de...

5 R. De génération en génération...

6 Q. **[45]** Oui.

7 R. ... il y a quelque chose qu'on brise là. Moi, la

8 [REDACTED]  
9 [REDACTED] puis qui était en [REDACTED]  
10 puis que moi, j'ai dit : il y a quelque chose qui  
11 ne marche pas là. Puis que je rencontre quatre ans  
12 plus tard là, qui a eu [REDACTED]  
13 [REDACTED] puis que la DPJ vient de [REDACTED]  
14 [REDACTED]. On se rend-tu compte qu'il y a quelque  
15 chose qui n'a pas marché dans le cheminement de cet  
16 enfant-là, là?

17 Q. **[46]** Et si je comprends bien, ce genre de  
18 discussion-là, vous aimeriez l'avoir avec les gens  
19 de la DPJ et vous n'avez pas d'accès?

20 R. Bien, moi, je n'ai pas d'accès puis je ne sais pas  
21 comment la loi est faite, puis je ne sais... Je  
22 sais qu'il y a un statut d'abandon puis que ce  
23 statut d'abandon-là est offert, genre, après neuf  
24 mois d'absence ou un an. Non, ça c'est trop long.  
25 Ce qu'il fait qu'ils ont juste à faire un petit

1           signe de présence, à un moment donné, après sept  
2           mois, puis... « Oups, O.K., la mère ne l'a  
3           abandonné. » Mais elle repart trois mois puis...  
4           « Oups... O.K.... elle... » Ça fait que là, on  
5           étire l'« adoptabilité »... ça se dit-tu ça?

6   Q. [47] oui, oui.

7   R. ... d'un enfant. Aye! regarde...

8   Q. [48] On voit ce que vous voulez dire, en tout cas.

9   R. On étire ça à outrance.

10  Q. [49] Hum, hum.

11  R. On ne rend pas ces enfants-là facilement  
12       accessibles à une adoption puis un milieu mieux  
13       adapté à ses besoins.

14  Q. [50] Et si je comprends bien là, vous n'avez pas de  
15       forum où vous pouvez discuter ce genre de choses-  
16       là...

17  R. Non.

18  Q. [51] ... avec la personne en autorité à la DPJ?

19  R. Non, non, non... non. Non, non, c'est sûr. Moi, je  
20       n'ai pas eu accès à ça, en tout cas, dans les  
21       ██████████ dernières années, comme je n'ai jamais  
22       eu accès... La DPJ Chaudière-Appalaches, dans son  
23       document, parle de prévention, mais elle parle  
24       aussi de formation des partenaires, de  
25       sensibilisation, de... Moi, ça, je n'ai jamais eu

1 accès à ça. Une formation donnée par la DPJ sur  
2 qu'est-ce que les signalements et tout ça là ou  
3 quelles sont les formes de violence ou...

4 Les formations que j'ai eues sur les formes  
5 de violence, c'est venu d'un autre organisme  
6 communautaire qui s'appelle [REDACTED],  
7 lesquelles on a assisté, mais jamais la DPJ ne  
8 s'est offerte ou a appelé pour dire : « Nous, on a  
9 une offre de service pour nos partenaires ou pour  
10 les organisateurs ou les intervenants. »

11 Là, ça j'ai... Moi, je n'ai personnellement  
12 pas eu accès à ça. Je ne vous dis pas qu'ils n'en  
13 ont pas données, je vous dis que moi, je ne les ai  
14 pas vues passer.

15 Q. [52] O.K. Est-ce que ça serait correct de dire  
16 qu'au fond, vous avez un filet de sécurité pour les  
17 enfants dans votre communauté, auquel la DPJ ne  
18 participe pas?

19 R. Oui, c'est clair. Ça, pour moi, c'est clair. Oui.

20 Q. [53] Et vous souhaiteriez sa participation.

21 R. Bien, en fait, je souhaiterais sa participation  
22 puis j'irais plus loin que ça. Quand nous, on  
23 appelle la DPJ là... parce qu'on a offert  
24 différents services puis que ça ne marche pas, puis  
25 que le parent n'embarque pas, puis que... bon, le

1 parent ne vient pas, que le parent fuit puis tout  
2 ça. On aimerait ça que la DPJ arrive avec ses gros  
3 sabots là, avec un pouvoir... Je ne sais pas si je  
4 pourrais dire « coercitif », mais un pouvoir de  
5 dire : « Regardez Monsieur là, l'école vous a  
6 offert ça, ça, ça. Regardez, Madame, vous avez eu  
7 ça, ça, ça comme offres de services. Là, on est  
8 rendu là, vous n'avez pas pris ça en main, là vous  
9 avez le choix. Où vous embarquez dans un des  
10 programmes du CISSS ou du CLSC... » Eux aussi, ils  
11 ont des offres de services très intéressantes là  
12 pour différents... « Ou vous embarquez là-dedans,  
13 ou moi, j'emmène votre cas devant la juge et on  
14 retire les enfants. »

15 Bien, à un moment donné là, ça prend  
16 quelqu'un qui a ce pouvoir-là de dire : « Ça suffit  
17 là! »

■ [REDACTED]  
■ [REDACTED]  
■ [REDACTED]  
■ [REDACTED]  
■ [REDACTED]  
■ [REDACTED]  
23 [REDACTED] !

24 On va attendre... mais c'est parce qu'il y  
25 en [REDACTED] là qui sont hypothéqués là.

1 Q. [54] La distance qu'il y a entre vous, les  
2 organismes de la communauté et la DPJ, fait que  
3 vous ne comprenez pas le sens de leurs décisions?

4 R. Mais je ne comprends pas...

5 Q. [55] O.K.

6 R. ... c'est même pas ce qu'ils ont... T'sais, on a  
7 des « bridges ». Je vais vous donner une... On a  
8 signalé [REDACTED].  
9 On pense que la loi de la... Pas on pense, on sait  
10 que la loi de la DPJ dit que cet enfant-là aurait  
11 dû être vu dans les vingt-quatre (24) heures ou les  
12 quarante-huit (48) heures. On sait, de source sûre,  
13 [REDACTED] et pour se faire  
14 dire que le signalement a été retenu, mais [REDACTED]  
15 [REDACTED].

16 Et là, je ne sais pas si elle s'est  
17 échappée, la madame, quand elle m'a interviewée,  
18 mais... quand elle m'a appelée, mais elle  
19 dit : « Vous savez, on ne le sait pas si c'est le  
20 père qui a fait ça ou si c'est l'enfant qui s'est  
21 fait ça lui-même. » Euh... c'est... as-tu le même  
22 portrait que moi là? On fait affaires à une famille  
23 qui est allée à la [REDACTED]  
24 [REDACTED]. Ils savent ça là. Si moi je le sais, ils  
25 le savent là.

1                   On a affaires à une famille dont l'enfant a  
2                   ████████████████████ puis il y a eu des  
3                   plaintes, puis ça a été porté à ██████████,  
4                   puis à cause de ça, comme c'était un mineur, il y a  
5                   eu une plainte à la DPJ. Donc, on sait que cet  
6                   enfant-là est là. On fait affaires à ██████████  
7                   ████████████████████  
8                   ██████████. Et là, tu te poses la question si l'enfant  
9                   s'est fait ça lui-même ou pas. « Quand moi, je suis  
10                  venu, ça commençait ██████████. » Bien, oui,  
11                  c'est bien évident, ça fait six jours. C'est... un  
12                  enfant, ██████████ très vite, hein?

13                  M. GILLES FORTIN, commissaire :

14                  Merci. Merci beaucoup. On comprend très bien, je  
15                  pense, ce que vous voulez dire.

16                  LA PRÉSIDENTE :

17                  On va poursuivre avec Lise Lavallée.

18                  Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

19                  Q. [56] Merci beaucoup d'être là. C'est un peu  
20                  décourageant ce que vous racontez parce que la Loi  
21                  sur la Protection de la Jeunesse... Dans la Loi, on  
22                  dit qu'on doit prendre des décisions en fonction de  
23                  l'intérêt de l'enfant. Puis ce que vous nous  
24                  partagez, ça ne semble pas être ça.

25                  Donc, l'intérêt de l'enfant pour chacun, la

1 définition semble différente selon le cas que vous  
2 venez de nous raconter. Euh... dans un monde idéal,  
3 il me paraît que tous ceux qui interviennent auprès  
4 des enfants, que ça soit le milieu scolaire, les  
5 groupes communautaires et la DPJ, devraient être en  
6 communication constante pour éviter que chacun  
7 travaille en silo puis qu'on échappe des cas et  
8 qu'il arrive un cas comme Granby.

9 J'imagine que dans vos rêves les plus fous,  
10 c'est à peu près ça que vous souhaiteriez.

11 R. Bien, oui, c'est bien évident. C'est sûr que...  
12 puis je ne sais pas ce qui « drive » la DPJ, mais  
13 je suis sûr que l'individu qui est là est confronté  
14 à quelque chose ou a des lois, ou a des normes, ou  
15 des rapports pas remplis ou des... Genre : « On ne  
16 l'a pas vu [REDACTED], on ne peut pas le  
17 condamner. »

18 Je ne sais pas si c'est ça? J'espère que ce  
19 n'est pas ça parce que, sans ça, pourquoi tu me  
20 demandes d'être témoin là. Je vais arrêter d'être  
21 témoin puis de t'appeler, puis de te signaler, s'il  
22 faut que tu le voies là. Mais, je... Mais oui, je  
23 pense que... T'sais, quand je vous parlais de  
24 l'enfant là que [REDACTED] puis  
25 qu'on cherchait la mère là, c'est l'intérêt de qui

1 qu'on protège quand on cherche la mère depuis deux  
2 mois pour faire enlever [REDACTED]  
3 qui...

4 On n'est pas dans l'intérêt de l'enfant là!  
5 On protège qui là? On protège le système? Pour être  
6 sûr que le système ne se fasse pas taper sur les  
7 doigts parce qu'ils lui ont [REDACTED] puis  
8 là, la maman n'est pas contente puis elle revient  
9 contre... Je ne sais pas, mais c'est sûr qu'on n'a  
10 pas protégé l'enfant là-dedans. Mais je... c'est  
11 ça...

12 Q. **[57]** Donc, quand on parle du maintien de l'enfant à  
13 tout prix dans le milieu familial versus l'intérêt  
14 de l'enfant tout court, pour vous...

15 R. Donc, pour moi, ça pose problème.

16 Q. **[58]** Ça pose problème.

17 R. C'est plate, hein? Puis, moi, j'adore travailler  
18 avec les familles, en plus, puis j'adore... Je  
19 dirais que quatre-vingt pour cent (80 %)... quatre-  
20 vingt-dix, même, pour cent (90 %) des familles qui  
21 viennent chez nous, c'est des parents...

22 Des fois, ils ont de la misère, des fois...  
23 ça n'arrive pas, il a perdu sa job puis tout ça,  
24 mais c'est tellement des parents amoureux et  
25 aimants et tout ça. Mais je pense qu'il y a

1 certaines familles où... oui... où est-ce que...

2 Q. [59] Vous, vous le voyez?

3 R. Oui...

4 Q. [60] Sur le terrain, vous le voyez. Puis tout à  
5 l'heure, vous avez parlé d'une famille, bon, vous  
6 voyez [REDACTED]

7 [REDACTED]. Un, a été  
8 signalé. Puis ce qu'on a compris, en tout cas, dans  
9 d'autres groupes qu'on a rencontrés, c'est que  
10 lorsqu'on fait un signalement concernant un enfant,  
11 mais la DPJ va se concentrer sur cet enfant-là...

12 R. Exact...

13 Q. [61] ... mais ne tient pas compte de la fratrie.

14 R. Ah! Oui! Ça, je ne suis pas capable! Mais oui,  
15 c'est vrai! Ça, c'est comme quand tu prends les  
16 symptômes puis que tu soignes juste le symptôme  
17 là... mais que tu... tu ne vas pas voir c'est quoi  
18 qui cause le symptôme, mais définitivement.

19 Q. [62] Ça, vous l'avez déjà vu?

20 R. Le jeune à la [REDACTED] là, ses jeunes  
21 frères et soeurs sont dans mes locaux puis quand  
22 ils m'ont appelée pour ce signalement-là, pour  
23 savoir puis poser des questions, j'ai dit : Oui...  
24 J'ai dit : « Êtes-vous allés dans la famille? » -  
25 « Oui ». J'ai dit : « Comment vous avez trouver les

1 autres enfants? » Bien, elle dit : « Je n'étais pas  
2 là pour les autres enfants. » - « Oui, je le sais,  
3 mais c'est parce que ça ne va pas bien, les autres  
4 enfants, vous n'avez... » - « Oui, j'ai cru  
5 percevoir un petit trouble de langage. » J'ai cru  
6 percevoir un petit trouble de... J'ai  
7 dit : « Madame, j'ai dit, c'est parce que [REDACTED]  
8 [REDACTED]. Elle ne  
9 s'appelle pas [REDACTED], elle s'appelle [REDACTED]...

10 Ce n'est pas son vrai nom, en passant, mais  
11 je veux juste vous dire qu'il n'y a pas de  
12 consonne, t'sais... Euh... j'ai dit : « Ce n'est  
13 pas un trouble mineur. » Oui, mais elle dit : « On  
14 n'est pas orthophoniste. » Non, non, je n'ai pas  
15 besoin d'être une orthophoniste pour savoir [REDACTED]  
16 [REDACTED], ce  
17 n'est pas un trouble mineur, c'est majeur.

18 Puis je dis : Moi, je les ai rencontrés,  
19 les parents, là-dessus là, pour leur dire. Mais  
20 c'est ça... Bien, non... là, « ils m'appelaient  
21 pour l'autre », t'sais. Ça, c'est affreux. C'est  
22 épouvantable qu'on... Tant qu'à te déplacer,  
23 regarde là. Je veux dire, t'es là, là, t'es sur la  
24 place, regarde ailleurs puis... Bien non... c'est  
25 comme si, nous, on se préoccupait juste du jeune de

1 [REDACTED] parce que lui, il a parlé [REDACTED]  
2 [REDACTED], mais je ne préoccuperai pas du [REDACTED]  
3 [REDACTED]. T'sais... je... ça ne  
4 marche pas ça.

5 Q. [63] Puis ça, vous l'avez constaté à plus qu'une...

6 R. Ah! Oui! Oui... Oui, oui...

7 Q. [64] ... plus qu'une fois là?

8 R. Oui.

9 Q. [65] Avez-vous des suggestions pour faciliter la  
10 collaboration entre la DPJ et des organismes  
11 communautaires comme vous?

12 R. Bien, moi, je pense que quand je vous parlais de  
13 nommer... que le DPJ, le Directeur ou la Directrice  
14 de la protection de la jeunesse, dans un milieu, se  
15 nomme, se choisisse un adjoint en qui elle a  
16 confiance ou il a confiance puis qu'il dit : « Toi,  
17 tu vas t'occuper d'aller voir le milieu. Puis tu  
18 vas être mes yeux, puis tu va être ma parole, puis  
19 tu vas être... »

20 Pas une marionnette là, quelqu'un qui a du  
21 power, son adjoint là. « Puis tu vas être notre  
22 courroie de transmission. » Je pense que ça, ça  
23 serait déjà un plus, t'sais. Pour moi, ça, ça a...  
24 Bon. Monsieur parlait de venir travailler dans le  
25 milieu. Peut-être que de venir s'installer

1 concrètement dans un milieu puis que là, elle  
2 n'aura pas le choix là de nous parler ou d'être...  
3 on va être là, t'sais. Elle me voir promener avec  
4 les enfants dans le corridor. Elle va voir ce qui  
5 se passe, ce qui se vit. Elle va... Peut être que  
6 ça aussi, ça faciliterait, mais ça faciliterait  
7 dans les deux bords. Je suis convaincue que pour  
8 nous, être au courant de ce qu'ils vivent, de  
9 comment ils reçoivent... de comment ils sont pognés  
10 dans des conjonctures.

11 T'sais, un jour, une personne à  
12 l'évaluation me racontait que quand ils s'en vont à  
13 la cour là, ils s'en vont sept, huit, à la cour  
14 avec leurs dossiers là, ils sont pognés, assis dans  
15 le corridor, à attendre que le juge daigne les  
16 rencontrer, quand il les rencontre. Et que ça,  
17 c'est une journée/semaine.

18 Ça fait que je dis : Qu'est-ce que tu me  
19 dis? Je dis : Une journée par semaine là, on a sept  
20 ou huit intervenants, TS ou en DPJ, qui perdent  
21 huit (8) heures de leur semaine, assis dans un  
22 corridor à attendre. Aye! on est-tu en train de  
23 dire à ces gens-là qu'ils sont importants? T'sais.  
24 Pourquoi on ne prévoit pas un bureau pour ce monde-  
25 là, au Tribunal là, de dire : « Là, on va leur

1 donner une table. On va donner un bureau, un  
2 téléphone, pour qu'ils puissent travailler en  
3 attendant. » Puis si le juge, il peut les  
4 rencontrer, il les rencontre, il les appelle, puis  
5 ils quittent puis ils y vont, mais...

6 On est en train de « parker » des  
7 intervenants qui ont probablement des BAC et des  
8 maîtrises là. Qui ont probablement des cerveaux,  
9 qui ont... T'sais, bon... qui ont d'autres choses à  
10 faire que s'asseoir sur un banc de bois dans un...  
11 Bien, ça là, ça, c'est un manque de respect et un  
12 manque... pour les intervenants de la DPJ. Puis  
13 c'est niaisieux à régler là. Trouver un petit local,  
14 leur permettre de s'asseoir, d'être capables de  
15 rédiger des rapports, leur donner, hein, des ports  
16 USB pour qu'ils puissent travailler leurs affaires.

17 Et là, on serait peut-être en train de les  
18 aider à mieux intervenir puis à moins perdre de  
19 temps, t'sais. On serait peut être en train de...  
20 Et quand moi, elle me dit ça, moi, ça me permet de  
21 pouvoir dénoncer cette situation-là parce que je  
22 l'apprends. Mais s'ils nous les content pas ce  
23 qu'ils vivent là, bien on ne peut pas les aider à  
24 dénoncer ce qu'ils vivent. Est-ce que je suis  
25 claire?

- 1 Q. [66] Hum, hum. Très... on ne peut plus claire.
- 2 R. Si je suis inquiète? Oui, j'ai peur de manquer de  
3 cohérence.
- 4 Q. [67] Je vais juste poser une... il y a encore du  
5 temps, une dernière petite question. On a eu des  
6 jeunes qui ont passé par les réseaux de la... par  
7 les systèmes de DPJ puis qui reprochaient au  
8 système de ne pas les écouter. Je ne sais pas quel  
9 âge ont les jeunes qui passent chez vous, mais  
10 avez-vous l'impression que ces jeunes-là sont  
11 capables de verbaliser ce qu'ils vivent puis qu'ils  
12 mériteraient qu'on les écoute un peu plus?
- 13 R. C'est sûr que moi, présentement là, mon réseau,  
14 c'est du zéro, cinq, majoritairement. J'ai une  
15 couple... dans d'autres sphères de... parce qu'on a  
16 une [REDACTED], dans d'autres sphères  
17 d'activités, je travaille aussi jusqu'à du [REDACTED]  
18 [REDACTED] là. Je crois que l'intervenante qui  
19 s'assoit directement là, avec l'enfant, par  
20 exemple, j'ai déjà vu la DPJ venir chercher un  
21 enfant dans mon local puis s'asseoir avec puis le  
22 questionner là. Et j'ai très bien senti qu'elle  
23 était chaleureuse et capable d'écouter un enfant de  
24 trois ans et quatre ans là. Se mettre en petit  
25 bonhomme, le regarder dans les yeux, se présenter.

1 Prendre le temps de se présenter. Ça, j'ai vu ça.  
2 Je pense qu'il y a un professionnalisme là.  
3 Ces femmes-là, c'est du monde qui ont de la... ils  
4 sont formés là, les intervenants DPJ. Moi, je pense  
5 qu'ils sont capables d'écoute. Maintenant, est-ce  
6 que... Ils sont aussi confrontés, j'imagine, à  
7 après. Moi, j'ai fait mes stages à la [REDACTED]  
8 [REDACTED] à l'époque où madame la juge [REDACTED]  
9 était... et j'ai vu une couple de jugements de  
10 madame [REDACTED] qui courtcircuitaient le service puis  
11 les intervenantes là. Je ne sais pas si les gens la  
12 connaissent, mais t'sais, quand elle a, entre  
13 autres, demandé à une intervenante : « Tu vas  
14 prendre... » L'intervenante dit : « Madame, placez-  
15 les pas, placez-les pas, je n'ai pas de famille  
16 d'accueil. » - « T'as pas de famille d'accueil.  
17 Alors, aujourd'hui, le jugement de cour c'est que  
18 tu vas les porter au ministre de la Santé et...  
19 Bien, oui, là, tu es... On est à [REDACTED]  
20 [REDACTED], puis là, il faut qu'elle parte à Québec, au  
21 bureau du ministère de la Santé. Là, c'est du  
22 kilométrage, c'est de l'argent, c'est du temps.  
23 « Tu vas aller les porter là, puis tu vas lui  
24 dire : Moi, j'ai un problème, je n'ai pas de  
25 famille d'accueil, ça fait que je te les laisse. »

1 Mais la juge [REDACTED] fait... Elle s'est faite  
2 taper sur les doigts, madame [REDACTED], mais ce que je  
3 veux dire, c'est que je pense que nos intervenantes  
4 sont comme, probablement, confrontées à des  
5 affaires comme : « Placez-les pas, je n'ai pas de  
6 place pour les mettre. »

7 Puis je pense que si la DPJ était dans mon  
8 milieu puis si elle travaillait avec nous, on  
9 aurait plus le goût de lui fournir des familles  
10 aussi. Moi, si j'étais inter... Moi, là, j'ai  
11 [REDACTED]. [REDACTED]  
12 [REDACTED], j'ai une belle chambre de libre. Puis  
13 on y a pensé, mon conjoint et moi, ça fait trois  
14 ans qu'on en parle. Puis je n'ai pas envie de  
15 travailler avec la DPJ, ça fait que là... C'est  
16 plate, hein? Pourtant, j'aurais un beau milieu de  
17 vie là, à offrir à un jeune là, qui aurait besoin  
18 de...

19 Et je pense que s'ils travaillaient avec  
20 nous-autres, ça serait plus facile pour eux-autres  
21 de recruter des familles, aussi. Ça, j'en suis  
22 convaincue. S'ils étaient dans le milieu puis s'ils  
23 étaient avec nous, ça serait plus facile.

24 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

25 Je vous remercie beaucoup.

1 R. Hum, hum.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Madame [REDACTED], vous avez... Moi, j'ai envie...  
4 Vous avez osé nous dire très clairement votre  
5 vision de l'intérêt de l'enfant par rapport aux  
6 liens biologiques.

7 R. Oui... C'est... Elle est dure, hein!

8 Q. **[68]** Bien non, vous avez osé le dire. Une fois que  
9 c'est dit. Moi, j'ai envie de continuer cette  
10 conversation-là. Comment vous pensez que ça serait  
11 reçu, au Québec, qu'on dise, demain matin : « Vous  
12 n'êtes pas là, trois mois, six mois, terminé, just  
13 to bad » l'enfant est placé à majorité.

14 On a déjà, puis c'est vraiment une  
15 question... Essayez d'imaginer là. On a déjà de la  
16 misère à trouver une façon de changer la perception  
17 que le monde a de la DPJ, que la DPJ est juste là  
18 pour venir t'enlever tes petits. Et là, ils  
19 enlèveraient les petits plus vite. C'est parce que  
20 votre vision que vous avez osée, vous êtes vite sur  
21 la gâchette là. On va dire ça de même. On est à  
22 huis clos, on peut bien.

23 R. On peut bien.

24 Q. **[69]** Comment vous voyez ça? T'sais, je reprends  
25 votre exemple. Vous dites, la maman qui revient

1 après trois mois, regarde, tu dis : « C'est just to  
2 bad, tu te reprendras pour le deuxième. » En termes  
3 de société, vous pensez que ça serait reçu comment?

4 R. Bien, je ne crois pas que... Je ne crois pas être  
5 la seule à partager ça. Et je vous dirais que si je  
6 me fie aux [REDACTED] qu'on a animés  
7 autour de la Loi de la protection de la jeunesse  
8 puis de la DPJ, c'était même unanimement partagé.  
9 Bien, parce qu'on en discutait là. O.K. Ça fait que  
10 c'était quand même assez unanime.

11 Je vous dirais que dans le monde de  
12 l'intervention, des intervenantes, c'est assez  
13 unanime aussi, comme chose. Là, c'est sûr qu'on va  
14 froisser du monde là. Je ne suis pas en train de  
15 dire que c'est une solution facile. Je suis en  
16 train de dire que présentement, on ne le fait pas  
17 puis que là, j'ai l'impression qu'on n'a rien réglé  
18 là, qu'on perpétue du mal-être tout le temps puis  
19 qu'à un moment donné...

20 Q. [70] Non, non, je comprends... Je comprends, vous  
21 dites : « En ce moment, c'est l'enfant qui est  
22 hypothéqué là. »

23 R. C'est ça.

24 Q. [71] Je comprends.

25 R. Ça fait que là, moi, je pense qu'il faut lancer le

1           débat ouvertement puis dire : « Qu'est-ce qu'on  
2           fait avec ça? »

3       Q. **[72]** Hum, hum.

4       R. Puis parler du lien d'attachement puis dire : « Là,  
5           les conséquences avec nos jeunes ne créent pas de  
6           liens d'attachement, on les promène d'une famille à  
7           l'autre. » Qu'est-ce qu'on veut? Puis il va falloir  
8           la poser ouvertement la question puis arrêter de...  
9           arrêter de jouer à l'autruche aussi là.

10     Q. **[73]** Hum, hum.

11     R. Il y a des familles qui ne sont pas prêtes, puis  
12       des parents qui ne sont pas prêts puis qu'il va  
13       falloir outiller. Bien, il y en... C'est ça... qui  
14       sont...

15     Q. **[74]** Je vous pose la question parce qu'on a eu des  
16       témoignages...

17     R. Oui, d'une dame...

18     Q. **[75]** ... avant... où... Non, non, non, pas ici, à  
19       Sept-Îles là, mais qui nous disaient : « Bien, on  
20       attend trop pour que les enfants soient mis en  
21       adoption, qu'ils soient dans le circuit de  
22       l'adoption. Puis on attend trop, puis on attend  
23       trop. » Ça fait que c'est pour ça que je pousse  
24       cette discussion-là avec vous. J'imagine que c'est  
25       dans la même pensée là...

1 R. Hum, hum.

2 Q. [76] ... qu'il faut que l'enfant soit plus tôt mis  
3 en adoption?

4 R. Oui. Puis le retour à la famille d'origine, des  
5 fois, j'ai l'impression que c'est un absolu là.

6 Q. [77] Hum, hum.

7 R. Moi, j'ai une jeune là qui est rentrée dans mon  
8 local à [REDACTED], dans mon groupe de [REDACTED]  
9 [REDACTED], brillante comme rarement j'ai vue,  
10 allumée, capable de jeux de stratégie complexes  
11 avec trois entrées de données différentes. Bon, en  
12 tout cas, je vous fais grâce de... vivant dans un  
13 milieu problématique. On porte plainte. Moi, je  
14 suis allée dans ce milieu-là, là, physiquement là.  
15 Il y a de la [REDACTED]  
16 [REDACTED].

17 Bon, c'était un milieu malsain. [REDACTED]  
18 [REDACTED]  
19 [REDACTED]. Quand la [REDACTED],  
20 elle reprend le même milieu de vie, retrouve son  
21 même réseau. [REDACTED], on reporte  
22 plainte... on reporte plainte... bon.

23 On n'a jamais retiré cette enfant-là. Bien,  
24 à [REDACTED], cette enfant-là, qui a le même  
25 âge [REDACTED] parce que... Bien, à [REDACTED]

1 [REDACTED], cette enfant-là, elle a eu son premier...

2 [REDACTED].

3 À [REDACTED], elle est tellement  
4 « screenée » qu'elle est méconnaissable, je ne l'ai  
5 pas reconnue sur la page Facebook quand [REDACTED]  
6 m'a dit : « Regarde, c'est une telle. » Bien, je  
7 lui ai dit : « Voyons donc! » Je n'ai pas reconnue  
8 cette enfant là tellement... On ne l'a pas sortie.  
9 On l'a remise dans son milieu naturel, bien...  
10 C'était un cerveau. Je veux juste dire qu'elle  
11 était nettement plus vite que ma fille était et  
12 aujourd'hui, [REDACTED]  
13 [REDACTED], là.

14 Imaginez-vous ce qu'on aurait fait avec ce  
15 cerveau-là. C'est... Je vous parle de ça là, puis  
16 j'en ai des frissons, mais c'est inacceptable ce  
17 qu'on a fait à ce cerveau-là! C'est...

18 Q. [78] Je comprends... Je comprends, vous voulez  
19 qu'on lance le débat.

20 R. Oui, c'est ça.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 C'est clair. On va poursuivre avec Danielle  
23 Tremblay.

24 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

25 Q. [79] Très percutant, votre témoignage, Madame

1 [REDACTED]. Le portrait que vous nous tracez de vos  
2 relations avec la DPJ est très sombre. Mais le  
3 portrait que vous tracez aussi des interventions et  
4 des décisions de la DPJ est aussi très sombre, puis  
5 vous venez de nous en donner un dernier exemple...

6 R. Hum, hum.

7 Q. [80] ... a travers d'autres que vous nous avez  
8 donnés. Est-ce qu'il y a des situations où pour  
9 vous, l'intervention a été positive. Et ma question  
10 est dans le sens de c'est quoi les conditions  
11 gagnantes, finalement, qui pourraient faire que  
12 l'intervention, puis avez-vous des références de  
13 certaines situations, a été positive pour les  
14 enfants, bien sûr? Les enfants concernés.

15 R. J'ai présentement sur mon CA, [REDACTED]  
16 [REDACTED]  
17 [REDACTED]. Et là, on est intervenu vite, assez  
18 rapidement, en fait. [REDACTED]  
19 [REDACTED].

20 Et ça, pour moi, je pense que ça a été  
21 positif. [REDACTED], la mère était  
22 « nowhere » [REDACTED] puis à un  
23 moment donné, ils ont dit : « Ça suffit, on place  
24 l'enfant. » Et la mère [REDACTED]

25 [REDACTED]

1           Ça fait que ça, je pense que c'est positif.  
2           Puis là, on avait [REDACTED] qui était prête à  
3           accueillir l'enfant, puis là nous, on n'arrête pas  
4           de dire à [REDACTED] : C'est parce que tu n'es pas sa  
5           [REDACTED]. N'oublie pas que [REDACTED]. Bien,  
6           ça c'est drôle parce qu'elle la gâte et tout ça,  
7           comme [REDACTED] fait avec ses [REDACTED]. Mais  
8           ça, je pense que la décision a été prise rapidement  
9           et que pour le bien de l'enfant, c'était bien  
10          qu'elle soit retirée des mains [REDACTED]  
11          [REDACTED], t'sais... Euh... mais ça prend une  
12          décision.

13        Q. [81] Et parmi toutes les familles... vous nous avez  
14        témoigné que vous aimiez intervenir auprès des  
15        familles. Parmi toutes les familles que vous  
16        rencontrez ou dont vous entendez parler parce que  
17        vous êtes très réseautés dans vos communautés, pour  
18        vous, c'est quoi la proportion des parents qui sont  
19        peut-être trop peu, trop tard là? T'sais des  
20        parents que vous nous conviez à dire : « Il  
21        faudrait prendre une décision très rapide dans la  
22        vie de ces enfants-là. »

23        R. Moi, je pense que j'ai un regard un peu biaisé  
24        parce qu'à partir du moment où le parent se déplace  
25        puis il vient chez nous, c'est déjà un parent

1 motivé là. Et comme chez nous quatre-vingt-dix pour  
2 cent (90 %) des activités sont parents/enfants, là  
3 aussi on est dans le cadre d'un parent déjà  
4 relativement très motivé.

5 Par contre, on a parfois des familles...  
6 Mais, t'sais, c'est tellement minoritaire, mais des  
7 familles qui viennent se débarrasser des enfants  
8 là. T'sais, qu'on sent que c'est comme : « On ne  
9 veut rien savoir, puis on n'est pas là. » Puis ils  
10 nous plantent l'enfant là.

11 Des fois, ils le plantent sur la porte en  
12 avant, puis ils s'en vont. L'enfant rentre tout  
13 seul, pour être sûr que je ne dise pas : Hey! Hey!  
14 Il faut que tu sois là. Ça fait que là, t'as  
15 l'enfant de trois ans en avant de toi. Tu ne lui  
16 dis pas : Retourne chez vous. Tu l'accepte dans  
17 l'atelier, mais... Moi, je dis, ce n'est pas cinq  
18 pour cent (5 %) là. Je ne pense pas que la majorité  
19 des familles... Au contraire, je pense que la  
20 majorité des parents sont aimants puis ils veulent  
21 apprendre, puis ils veulent vraiment aller plus  
22 loin. Je pense que...

23 Puis là, si tu me disais : « Comment tu as  
24 de familles désorganisées? » Bien, là, ça  
25 augmenterait. « Comment tu as de familles... des

1 parents qui n'ont pas ce qu'il faut? » Là, aussi,  
2 t'sais, des parents qui ne savent pas comment  
3 nourrir un bébé, comment... Il y a comme une  
4 transmission qui n'est pas faite là.

5 Q. **[82]** Hum, hum.

6 R. Ça c'est majeur. « Comment t'as de parents qui ne  
7 savent pas lire, pas écrire? » Là, on parle de plus  
8 de cinquante pour cent (50 %), t'sais, dans mon  
9 milieu là. Mais de parents maltraitants ou qui...  
10 lesquels il faudrait retirer les enfants, ce n'est  
11 pas une majorité pour moi, ça c'est clair.

12 Q. **[83]** Dans le fond, ce que je comprends c'est que  
13 tous ces parents-là en graves difficultés,  
14 lorsqu'ils acceptent les services, acceptent  
15 d'apprendre, acceptent l'accompagnement, vous voyez  
16 qu'il y a quelque chose à faire.

17 R. Oui, oui, puis ils veulent. La plupart, t'sais...

18 Q. **[84]** Hum, hum.

19 R. C'est ça. Ils sont très volontaires, t'sais. Le  
20 parent qui reçoit le premier bulletin puis qui  
21 m'appelle en panique, puis : « Ça ne marche pas,  
22 mon flot est en retard, ta, ta, ta... » Je  
23 dis : Attends un petit peu, on va regarder ça. Mais  
24 là, qui ne comprend pas ce qui est écrit  
25 nécessairement dans le bulletin, mais qui voit bien

1 là qu'il y a du rouge partout puis que... Bon,  
2 puis... mais t'sais... là, c'est sûr qu'au premier  
3 bulletin, il est tard. Ça aurait été le fun de  
4 l'avoir avant, mais il arrive à sept ans, t'sais,  
5 ça fait qu'on...

6 Q. **[85]** Mais dans le fond, ce que je comprends c'est,  
7 par rapport à ce que madame Laurent évoquait là,  
8 l'espèce de comment la société recevrait ça le fait  
9 d'agir très, très tôt dans la vie d'une... c'est  
10 dans la vie d'une petite proportion d'enfants...

11 R. Oui... oui...

12 Q. **[86]** ... pour vous là, mais de prendre des  
13 décisions, il faut bien les cibler, ces gens-là, et  
14 prendre des décisions très rapides.

15 R. Oui. C'est sûr que moi, je vous ramène plusieurs  
16 cas, mais ces cas-là s'échelonnent sur les [REDACTED]  
17 [REDACTED] dernières années de ma vie, admettons. Tu me  
18 dirais dans les deux dernières années de ma vie,  
19 j'ai eu [REDACTED] enfants là qui...

20 Q. **[87]** Hum, hum.

21 R. ... qu'il aurait fallu, je pense, que ces enfants-  
22 là soient sortis d'urgence là et qu'on oblige les  
23 parents à... Dire : Regarde, Monsieur, tu t'en vas  
24 te faire traiter. Madame si... puis... bon... C'est  
25 ça.

- 1 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :
- 2 Merci beaucoup.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- 4 Merci. Merci beaucoup, Madame [REDACTED], l'heure
- 5 qu'on avait ensemble est terminée. Vous avez été
- 6 très éloquente, tant dans votre témoignage que dans
- 7 les réponses aux questions. Très généreuse aussi
- 8 dans vos réponses. Merci infiniment. Je sais que
- 9 vous avez fait de la route.
- 10 R. Ah! Bien, moi, je n'ai pas conduit, ça fait que...
- 11 Q. **[88]** Ah!
- 12 R. C'est parce que j'ai une jeune collègue...
- 13 Q. **[89]** Super!
- 14 R. ... qui a conduit, alors moi, j'ai...
- 15 Q. **[90]** Magnifique! Alors, on vous souhaite un retour
- 16 en sécurité. Merci infiniment.
- 17 R. Je vais vous laisser ça, c'est le contenu du
- 18 témoignage que je viens de faire.
- 19 Q. **[91]** D'accord. Merci. Notre greffière va s'assurer
- 20 qu'on ait ça. Alors, on va vous laisser...
- 21 R. Merci, merci beaucoup tout le monde. Un gros merci.
- 22 Q. **[92]** Merci à vous, merci.
- 23 R. Bonne chance! Bonne...
- 24 Q. **[93]** Oui. En fait, à nous tous et toutes, oui,
- 25 comme société. Merci beaucoup.

1 R. Oui, merci.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 On va vous laisser tranquillement être  
4 raccompagnée. Merci. Alors, nous ajournons nos  
5 travaux jusqu'à demain matin, neuf heures (9 h).

6

7 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

8

---

1           SERMENT D'OFFICE

2

3           Je, soussigné, **CLAUDE MORIN**, sténographe officiel,  
4           dûment assermenté comme tel, certifie sous mon  
5           serment d'office que les pages qui précèdent sont  
6           et contiennent la transcription fidèle et exacte  
7           des notes recueillies au moyen de l'enregistrement  
8           numérique, le tout hors de mon contrôle et au  
9           meilleur de la qualité dudit enregistrement, le  
10          tout, conformément à la Loi.

11          Et j'ai signé,

12

13

14

15

16           \_\_\_\_\_  
**CLAUDE MORIN**